



Cyril Grange

Une élite parisienne

Les familles de
la grande bourgeoisie juive
(1870-1939)

CNRS EDITIONS

Présentation de l'éditeur



Voici la première étude de fond sur les élites juives parisiennes, de la fin du XIX^e siècle au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale.

À partir de l'observation de familles auparavant dispersées sur le territoire français ou originaires d'Allemagne, d'Europe centrale, de Russie ou de l'Empire ottoman, Cyril Grange retrace leur constitution en dynasties à la faveur de leur rassemblement à Paris.

Poids économique, stratégies d'alliances au sein de la société juive, ouverture matrimoniale aux élites chrétiennes, bourgeoises et nobles, investissements dans les arts et mode de sociabilité composent les thématiques de ce livre qui décrit avec précision le processus d'assimilation d'une minorité qui s'ouvre pleinement à la société de la Troisième République.

Une réussite sociale et un rayonnement culturel associés aux noms des Bischoffsheim, Camondo, Deutsch de la Meurthe, Ephrussi, Fould, Halphen, Heine, Pereire, Rothschild, Stern...

Ce mouvement d'inscription dans le paysage national sera violemment interrompu avec l'occupation de la France par l'Allemagne nazie et la politique antisémite du gouvernement de Vichy.

Directeur de recherche au CNRS, spécialiste de l'histoire sociale des élites françaises aux XIX^e et XX^e siècles, Cyril Grange a notamment publié Les gens du Bottin Mondain, Y être c'est en être (1996).

Une élite parisienne

**Les familles de la grande bourgeoisie juive
(1870-1939)**

CAHIERS ALBERTO-BENVENISTE

Collection dirigée par Esther Benbassa

Les Cahiers Alberto-Benveniste prétendent à une conception universaliste des études juives. Ils ont vocation à accueillir les travaux de doctorants, d'enseignants et de chercheurs et privilégient les ouvrages consacrés au judaïsme en général et au judaïsme sépharade en particulier. Fidèles à l'esprit du grand historien Salo Wittmayer Baron qui défendait une conception non « lacrymale » de l'histoire des Juifs, les Cahiers Alberto-Benveniste encouragent toutes les productions novatrices rédigées en français qui s'attachent à mettre en valeur les échanges entre les cultures juives et les sociétés globales. Ils entendent ainsi sortir l'histoire des Juifs du ghetto des particularismes dans lesquels elle a souvent été enfermée et la restituer dans le dynamisme qui est le sien. Un judaïsme et des Juifs en phase avec le monde, en constante évolution et renégociation identitaire.

Membres du Comité scientifique : Esther BENBASSA (directrice d'études à l'EPHE, Sorbonne), Jean-Christophe ATTIAS (directeur d'études à l'EPHE, Sorbonne), Aron RODRIGUE (professeur à l'université Stanford), Yaron TSUR (professeur à l'université de Tel-Aviv), Sarah ABREVAYA-STEIN (professeur à UCLA).

Membres du Comité de parrainage : Leora AUSLANDER (professeur à l'université de Chicago), David BIALE (professeur à l'université de Californie, Davis), Patrick CABANEL (professeur à l'université Toulouse II-Le Mirail), Denis CROUZET (professeur à l'université Paris-Sorbonne), Jacques FRÉMEAUX (professeur à l'université Paris-Sorbonne), Odd-Bjorn FURE (directeur du HL-Senteret, Oslo), Sophie KESSLER-MESGUICH (1958-2010, ancienne directrice du Centre de recherche français de Jérusalem), Helma LUTZ (professeur à l'université J. W. Goethe de Francfort), Michelle PERROT (professeur émérite à l'université Paris VII-Denis Diderot), Georges PRÉVELAKIS (professeur à l'université Paris I-Sorbonne), Philippe RYGIEL (maître de conférences à l'université Paris I-Sorbonne), Christoph SCHULTE (professeur à l'université de Potsdam), Georges SIDÉRIS (maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne, IUFM de Paris), David SORKIN (professeur à l'université de Wisconsin, Madison).

Vous pouvez adresser vos manuscrits à :

Esther Benbassa
Centre Alberto-Benveniste
EPHE
Collège Sainte-Barbe
4, rue Valette
75005 Paris

Cyril Grange

Une élite parisienne

Les familles de la grande bourgeoisie juive (1870-1939)

CNRS ÉDITIONS

15, rue Malebranche – 75005 Paris

La publication de ce livre a bénéficié de l'aide des organismes suivants :

Le Fonds d'Intervention pour la Recherche de l'Université de Paris-Sorbonne
Le Centre Roland Mousnier, UMR 8596, CNRS-Université de Paris-Sorbonne
L'Association pour l'Histoire de BNP-Paribas
La Fondation pour la Recherche Économique et Financière

À Isabelle
À Caroline, Élisabeth, Louise et François

Introduction

« Dans la conservation de ce peuple, la famille a joué un rôle plus important que pour aucun autre groupe social ou politique occidental, exception faite de la noblesse. C'est notamment par des liens familiaux très forts et très persistants que le peuple juif résista à la dissolution et à l'assimilation. De même que la noblesse européenne, à son déclin, renforça ses lois matrimoniales et de lignage, de même les Juifs occidentaux devinrent d'autant plus conscients de l'importance de la famille que leur désintégration spirituelle et religieuse était proche. Ayant perdu l'antique espoir de la rédemption messianique et le support vigoureux des traditions populaires, les Juifs occidentaux ne cessèrent de penser au fait que leur survie s'était effectuée dans un milieu étranger et souvent hostile. Le milieu familial apparut comme une sorte de dernier rempart, et le groupe tout entier fut considéré comme une sorte de grande famille. Il y avait, en d'autres termes, une ressemblance entre l'image antisémite qui représentait le peuple juif comme une famille étroitement unie par les liens du sang, et l'idée que les Juifs se faisaient d'eux-mêmes ».

Hannah Arendt¹

En invoquant l'importance de la famille dans le processus de conservation du peuple juif et son rôle de bouclier face au risque de dissolution ou d'assimilation, Hannah Arendt plaide en faveur d'une histoire des juifs s'inscrivant dans le champ de l'histoire de la famille, composante de l'histoire sociale. C'est dans cette perspective que s'inscrit ce livre qui présente un tableau de la haute société juive parisienne de la fin du XIX^e siècle à 1939. À partir de l'observation de familles auparavant dispersées sur le territoire français ou originaires de pays européens, l'ouvrage analyse leur constitution en dynasties à la faveur de leur rassemblement à Paris, s'intéressant tout particulièrement à leur position économique, leur comportement matrimonial et leurs pratiques culturelles et de sociabilité.

Ainsi assiste-t-on à la naissance d'une véritable microsociété aux contours définissables : une élite juive parisienne dont l'empreinte s'affirme de plus en plus, non seulement dans le monde économique, mais aussi par un phénomène d'intégration sociale et d'acculturation. L'histoire de cette ascension avec son inscription très forte dans le paysage national sera violemment interrompue avec l'occupation de la France par les troupes de l'Allemagne nazie et la politique antisémite du gouvernement de Vichy.

La présence d'une haute société juive à Paris est l'aboutissement d'un long processus qui a fait de la ville-capitale le principal lieu d'implantation des juifs de France. En effet, lorsqu'en 1790 et 1791, les lois relatives à l'émancipation des Juifs sont votées par l'Assemblée Constituante, Paris ne se range pas parmi les zones d'installation privilégiées de ceux qui deviendront des Français de confes-

1. Hannah Arendt, *Sur l'antisémitisme*, Paris, Seuil, 1984, p. 73.

sion israélite. La population juive n'y dépasse pas 800 personnes², effectif négligeable rapporté aux 40 000 Juifs recensés dans l'ensemble du Royaume à la fin de l'Ancien Régime. Cette situation change radicalement avec les lois d'émancipation. Dès les premières décennies du XIX^e siècle, Paris connaît un afflux notable de juifs provinciaux, essentiellement de l'Est. Sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, on observe une accélération des arrivées : la population juive parisienne passe de 2 900 individus en 1809 à 9 000 en 1840³, 18 000 en 1853 et 30 000 en 1870⁴. À la suite de l'annexion de 1871, beaucoup de juifs alsaciens et lorrains rejoignent les territoires français limitrophes et très souvent la ville-capitale. Le chiffre de 15 000 personnes ayant choisi la France « pour des raisons économiques et patriotiques à la fois »⁵ est avancé, parmi lesquelles 5 000 se seraient installées à Paris⁶. À la toute fin du XIX^e siècle, la population juive parisienne atteint 42 000 personnes⁷ pour une population totale de 2,7 millions d'habitants⁸.

Paris est aussi un pôle d'attraction pour les juifs étrangers. Autour des années 1850, on estime par exemple à 18 % la part des juifs parmi les 71 000 germanophones de la capitale⁹. Après 1870, les juifs étrangers continuent d'arriver en France, notamment les Juifs russes fuyant les pogroms des années 1880 et 1905¹⁰. Par la suite, le flux d'arrivées se maintient : on évalue à 100 000, le nombre de juifs, essentiellement originaires d'Europe centrale et orientale qui s'installent à Paris entre 1906 et 1939. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, les juifs étrangers constituent les deux tiers de la population juive parisienne¹¹.

Paris voit ainsi éclore au XIX^e siècle une société juive qui imprime sa marque dans l'espace urbain. La diversité de l'origine géographique de ses membres rend cet ensemble très hétérogène : il se compose de juifs du sud-ouest et de Provence, de juifs d'Alsace et de Lorraine mais aussi de juifs allemands, d'Europe centrale,

2. Christine Piette, *Les Juifs de Paris (1808-1840), la marche vers l'assimilation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, Esther Benbassa, *Histoire des Juifs de France*, Paris, Seuil, 1997, Michel Roblin *Les Juifs de Paris*, Paris, Ed. A. et J. Picard, 1952, 190 p.

3. Christine Piette, *op. cit.*, p. 50.

4. Jean-Louis Kohn, « La bourgeoisie juive à Paris au second Empire », Thèse de doctorat nouveau régime, Université de Paris I, 1993-1994, p. 22. Il s'agit des résultats de recensements consistoriaux. On retrouve ces mêmes chiffres dans Phyllis Albert-Cohen, *The Modernization of French Jewry : Consistory and Community in the Nineteenth-Century*, Hanover, Brandeis University Press, 1977, p. 332.

5. François Delpech, *Sur les Juifs, Études d'histoire contemporaine*, Presses Universitaires de Lyon, 1984, p. 106. Alfred Wahl, *L'option et l'émigration des Alsaciens Lorrains 1871-1872*, Paris, Ophrys, 1972, 276 p.

6. Michel Espagne, *Les Juifs allemands de Paris à l'époque de Heine*, Paris, PUF, 1996, p. 9.

7. Doris Bensimon, *Socio-démographie des Juifs de France et d'Algérie : 1867-1907*, Paris, ALC, 1976, p. 73.

8. Très exactement 2 714 000. Brian Mitchell, *European Historical Statistics 1750-1975*, Londres, Mac Millan, 1981, p. 88.

9. Michel Espagne, *Les Juifs allemands de Paris à l'époque de Heine*, Paris, PUF, 1996, pp. 11-12.

10. Michel Roblin, *op. cit.*, p. 64 et sq.

11. Esther Benbassa parle de 90 000 personnes, Michel Roblin de 110 000. Esther Benbassa, *op. cit.*, p. 226. Michel Roblin, *op. cit.*, pp. 78-79. Cette immigration juive parisienne s'inscrit dans un mouvement général d'arrivée des juifs d'Europe centrale et orientale de 150 000 à 200 000 personnes, Paula E. Hyman, *De Dreyfus à Vichy. L'évolution de la communauté juive en France 1906-1939*, Paris, Fayard, 1985, p. 53.

de Russie et du Levant. Cette société est aussi hétérogène dans sa composition sociale. À la fin du XIX^e siècle, l'éventail des positions sociales reste large, allant des modestes artisans du Pletzl¹², aux familles de banquiers et de financiers, souvent d'origine étrangère. En 1939, cette société juive reste socialement tout aussi morcelée. Les israélites huppés du XVI^e arrondissement ont peu de choses en commun avec les immigrés d'Europe centrale et orientale de l'est parisien dont le nombre n'a cessé d'augmenter dans l'entre-deux-guerres¹³.

À la fin du XIX^e siècle, l'existence d'une bourgeoisie juive est attestée par son inscription dans les divers annuaires mondains qui se sont multipliés, notamment depuis 1880. L'*Annuaire Ehret*, le *Tout-Paris*, l'*Annuaire des Châteaux*, le *Livre d'or des Salons*, et plus tardivement le *Bottin Mondain*¹⁴ mentionnent tous une bourgeoisie juive qui côtoie les familles protestantes ou catholiques. Si leurs diverses listes mondaines, proches dans l'esprit, donnent une représentation des élites juives qui varie selon une sélection «à l'entrée», plus ou moins sévère, il reste que l'on retrouve sans exception un même groupe de familles qui composent une véritable *upper class* israélite. Ce sont les Bamberger, Beer, Bischoffsheim, Cahen d'Anvers, Camondo, David-Weill, Deutsch de la Meurthe, Ellissen, Ephrussi, Erlanger, Fould, Goldschmidt, Goudchaux, Gradis, Gunzburg, Heine, Helbronner, Hirsch de Gereuth, Javal, Kann, Koenigswarter, Kohn, Lazard, Leonino, Louis-Dreyfus, Pereire, Porgès, Propper, Raba, Ratisbonne, Reinach, Rothschild, Sée, Stern, Sulzbach, Vanderheim, Weisweiler, Worms, Worms de Romilly.

À ce noyau vont s'adjoindre d'autres familles dont le nombre va varier selon les annuaires. Le *Tout-Paris* et le *Bottin Mondain* ont un effectif d'inscrits nettement supérieur à celui relevé chez leurs concurrents¹⁵. Le critère d'admission qu'ils appliquent est probablement moins strict. À l'inverse l'*Annuaire Ehret* et le *Livre d'or des Salons* rassemblent une société beaucoup plus «choisie» et n'admettent que les familles les plus prestigieuses.

La haute société juive à Paris sous la Troisième République

La période d'étude retenue – 1870-1940 – est fondée sur plusieurs considérations. Différentes études d'histoire sociale des Juifs de France couvrent en effet la première moitié du XIX^e siècle et le Second Empire¹⁶ alors que la période

12. Nancy Green, *Les travailleurs immigrés juifs à la Belle Époque, Le Pletzl de Paris*, Paris, Fayard, 1985, 360 p.

13. Michel Roblin, *op. cit.*.

14. *Annuaire Ehret, La Société et le High Life*, Paris, l'auteur, 1879-1936. Au rythme d'une édition tous les trois-quatre ans. La dernière édition date de 1950.

Tout Paris, Paris, Editions La Fare, 1886-1939.

Annuaire des Châteaux et des Villégiatures, Edition La Fare, Editions 1888-1937.

E. Bender *Le Livre d'or des Salons*, Paris, E. Bender, 1^{ère} édition 1888.

Bottin Mondain, Paris Didot.-Bottin Editions 1^{re} édition 1903.

15. Cyril Grange, *Les gens du Bottin Mondain, Y être c'est en être*, Paris, Fayard, 1996, pp. 21-26.

16. Christine Piette, *op. cit.*, David Cohen, *La promotion des Juifs en France à l'époque du Second Empire (1852-1870)*, Paris, Librairie Honoré Champion, 1980, 869 p. Jonathan Helfand, « French Jewry during the Second Republic and Second Empire (1848-1870) », thèse microfilmée, Ann Arbor, Michigan University Microfilms, 1981, 367 p.; Jean-Louis Kohn, *op. cit.*

postérieure à 1870 a surtout donné lieu à des travaux relevant de l'histoire politique¹⁷. Par ailleurs, les 70 années couvertes par la période de la Troisième République sont jalonnées d'événements décisifs pour l'histoire des juifs de France : perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, accession des juifs d'Algérie à la nationalité française suite au Décret Crémieux de 1870, Affaire Dreyfus, loi de séparation de l'Église et de l'État de 1905, Première Guerre mondiale, vagues d'immigration de juifs étrangers depuis la fin du XIX^e...

La famille constitue l'unité d'observation première, choix dicté par un ensemble d'éléments convergents clairement souligné par Hannah Arendt. La solidarité familiale joue en particulier pleinement dans le cadre des relations entre partenaires économiques. L'exemple de la famille Rothschild est archétypique. Le fondateur de la banque Rothschild, Mayer Amschel, envoie progressivement quatre de ses cinq fils dans une capitale européenne comme correspondants de la banque établie à Francfort : Nathan Mayer s'installe à Londres, Salomon Mayer à Vienne, Charles Mayer à Naples et James, le cadet à Paris. Seul Anselm reste à Francfort. La dispersion des cinq fils du fondateur dans ces cinq grandes métropoles et le maintien de liens étroits de solidarité participe largement au succès des maisons de banque Rothschild¹⁸.

Cette étude observe des familles et des dynasties familiales sur une période de près de 80 années. Leur arrivée à Paris, leur intégration professionnelle, leur comportement d'alliance, leur sociabilité juive et non juive, la permanence des liens qu'elles entretiennent avec leur région d'origine, leur attitude face à leurs coreligionnaires issus des catégories plus modestes constituent les différents angles d'approche de cette enquête.

Se posera la question de leur quête d'une fusion avec les élites en place, fusion impliquant le renoncement à leurs caractéristiques propres, confessionnelles par le biais de la conversion et des mariages mixtes, et professionnelles par l'abandon progressif de leurs activités traditionnelles.

Rendre compte des comportements et du mode de vie des familles de la haute société juive à Paris sous la période de la III^e République a nécessité la consultation d'un ensemble documentaire varié dont le choix est particulièrement tributaire des différentes acceptions que recouvre alors le mot juif.

Qui est juif pour l'historien de la société française des XIX^e et XX^e siècles ?

Étudier la société juive nécessite de poser la question préalable de la définition du groupe. Avant la Révolution, les Juifs, notamment des régions de l'Est et de la Provence, étaient rivés à la sphère de leur communauté et tenus de se soumettre

17. Citons parmi les quelques travaux relevant au moins partiellement de l'histoire sociale. Doris Bensimon-Donath, *op. cit.* ; Paula E. Hyman, *op. cit.*. Michael Marrus, *Les Juifs en France à l'époque de l'affaire Dreyfus. L'assimilation à l'épreuve*, Paris, Calmann-Lévy, 1972, 346 p.

18. Bertrand Gille, *Histoire de la Maison Rothschild*, tome 1, *Des origines à 1848*, tome 2, *1848-1870*, Genève, Librairie Droz, 1965, 493 p., 1967, 619 p. Jean Bouvier, *Les Rothschild*, Paris, Fayard, 1967, p. 46 et p. 59. Notons par ailleurs que les cinq fils du fondateur ont été admis dans la noblesse autrichienne, par diplôme du 25 mai 1817, et ont reçu le titre de baron par un autre diplôme de l'empereur d'Autriche du 22 septembre 1822. *Annuaire de la Noblesse de France*, Paris, Librairie Plon, année 1897, pp. 396-397.

étroitement aux obligations religieuses. Leur mise à l'écart explicite permettait de les cerner aisément. Les Juifs bordelais, mieux intégrés dans l'environnement urbain et non marginalisés économiquement avaient une pratique religieuse moins marquée que leurs coreligionnaires de l'Est. Ils se distinguaient cependant encore clairement du reste de la population. Pour l'historien, la question est devenue plus complexe dans la France du XIX^e et du XX^e siècle. Les décrets d'émancipation de 1790 et 1791, « complétés » par la Charte de 1830 par laquelle le catholicisme n'est plus religion d'État mais « la religion professée par la majorité des Français »¹⁹ et par le décret du 8 février 1831 qui stipule « qu'à compter du 1^{er} janvier 1831, les ministres du culte israélite recevront des traitements du trésor public »²⁰ ont conféré aux juifs la citoyenneté française pleine et entière et les ont mis « à égalité » devant la loi avec les pratiquants des religions chrétiennes. Ainsi, *a priori*, être juif dans la société française du XIX^e siècle, c'est être un citoyen de confession israélite, la religion relevant désormais de la sphère privée.

Or, la relation des juifs de France à la religion évolue au XIX^e siècle, tout particulièrement après 1850. Si la plupart des juifs français restent encore proches de la vie communautaire autour d'une pratique religieuse active dans la première moitié du XIX^e siècle, il n'en est plus de même par la suite²¹. Les autorités consistoriales voient alors nombre d'israélites s'éloigner de la religion. Pour le tout début du XX^e siècle, ce constat est validé par l'historienne Paula Hyman : « Les non-pratiquants constituaient la majorité des israélites français. Paradoxalement, si la religion demeurait le fondement théorique de l'identité juive, elle avait manifestement de moins en moins d'emprise sur la communauté israélite (...). De nombreux Juifs français ne fréquentaient jamais la synagogue, hormis pour les rites de passage, et encore »²². Freddy Raphaël explique ainsi cette crise du sentiment religieux chez les juifs : « il faut aussi tenir compte de la séduction incomparable de la culture française (...) et encore plus de la sclérose de la pensée et de la spiritualité juives à cette époque »²³.

Face à un tel constat le recours à la pratique religieuse pour circonscrire le groupe semble donc insuffisant. Être reconnu comme juif va au-delà de la confession. Pour une période antérieure à la nôtre, Michel Espagne souligne que « [l]a communauté continue à entretenir des liens étroits avec des individus qui, pour un temps ou pour toujours, se sont écartés de la vie religieuse, ou même ont accepté, pour des raisons parfois très pragmatiques, de se convertir »²⁴. Cette idée que le sentiment d'être juif n'est plus étroitement exclusif de la pratique de la

19. A.E. Halphen, *Recueil des lois décrets, ordonnances, avis du Conseil d'État, arrêtés et règlements concernant les israélites*, Paris, Wittersheim, 1851, p. XLIII, cité par David Cohen, *op. cit.*, p. 13.

20. *Ibid.*. Dernière décision d'importance, l'abolition en 1846 du serment *more judaico* qui obligeait les juifs à prêter serment « à la manière juive ». Cela signifiait que lors d'un procès, le témoin ou le plaignant juif lors de la prestation de serment devait se rendre à la synagogue la plus proche où un rabbin, après l'avoir recouvert d'un châle de prière et lui avoir fixé les phylactères, lui faisait réciter un passage du Pentateuque. David Cohen, *op. cit.*, p. 17.

21. David Cohen, *op. cit.*, p. 56.

22. Paula E. Hyman, *op. cit.*, p. 50.

23. Freddy Raphaël « Les Juifs de France, de l'Affaire Dreyfus au bicentenaire de la Révolution. La synthèse « franco-judaïque » et sa fragilité » in. Le Goff, Jacques et Rémond, René, (dir.) *Histoire de la France religieuse*, Paris, Le Seuil, 1992, tome 3, p. 264.

24. Michel Espagne, *op. cit.*, p. 16.

religion juive est reprise par Phyllis Albert-Cohen et Michael Marrus, ce dernier faisant de cette question de l'identité juive à « l'époque de l'Affaire Dreyfus » une des questions principales de son livre²⁵.

Michael Marrus soutient qu'à la fin du XIX^e siècle, quelle que soit leur origine géographique, les juifs se reconnaissent une certaine identité juive que l'ensemble de la communauté française des non-juifs leur attribue. Il développe l'idée que c'est autour d'une définition du judaïsme teinté de racisme que se retrouvent juifs et non-juifs pour définir la communauté juive à la fin du XIX^e siècle. Le concept de « race » juive, faisant alors partie de la vulgate, instaure l'idée d'un lien biologique existant entre les juifs et renforce l'idée d'un destin historique juif partagé et ce indépendamment de toute croyance religieuse ou de toute identification culturelle : les juifs peuvent alors se déclarer juifs tout en étant non pratiquants. La perte d'influence de la religion ne contrecarre cependant pas une solidarité juive qui s'exprime à travers les nombreuses institutions charitables. Marrus souligne ces comportements d'entraide comme formes extérieures du judaïsme dépassant le strict cadre religieux. Ainsi, l'unité de la communauté à la fin du XIX^e siècle se serait manifestée, selon lui, à travers le vocabulaire racial et le maintien d'une solidarité juive s'exprimant malgré le relâchement des liens religieux et en l'absence de lien juridique, l'émergence des mouvements antisémites renforçant cette unité. Si Michael Marrus et Phyllis Albert-Cohen²⁶ divergent sur la question des tendances assimilatrices des juifs de France au XIX^e siècle, le premier les surestimant aux yeux de la seconde, cette dernière évoque néanmoins comme lui le maintien d'institutions et d'attaches qu'elle qualifie d'ethniques et qui sont révélatrices de la permanence d'un sentiment de solidarité intracommunautaire qui ne pâtit pas de la désaffection de la pratique religieuse.

Cette complexité a conduit les chercheurs en histoire contemporaine des juifs de France à recourir à des documentations diverses pour circonscrire la population étudiée : intérêt pour le judaïsme par le biais de la participation aux élections consistoriales ou à des œuvres de bienfaisance²⁷, listes communautaires²⁸, critère onomastique²⁹, registres de mariage ou d'inhumation du Consistoire, recensement de 1872, soit le dernier recensement à mentionner la religion, registres de recrutement de l'armée³⁰.

Les sources documentaires

Trois instruments de travail principaux ont été élaborés et complétés par des sources annexes. En premier lieu, les registres de mariage de la synagogue de la rue de la Victoire, qui attestent le caractère juif de la population bourgeoise observée, permettent de délimiter un premier corpus. Les données qu'ils consi-

25. Michael R. Marrus, *op. cit.*, pp. 43-104.

26. Phyllis Albert-Cohen, « Ethnicité et solidarité chez les Juifs de France au XIX^e siècle », *Pardès*, 3, 1986, pp. 29-53.

27. David Cohen, *op. cit.*

28. Jean-Louis Kohn, *op. cit.*

29. Jean-Louis Kohn, *op. cit.*, Doris Bensimon, *op. cit.*

30. Bensimon, *op. cit.*

gnent ont été complétées par les actes d'état civil ainsi que par les contrats de mariage accessibles. Ensuite la constitution d'un corpus de généalogies des familles des franges supérieures. Enfin l'utilisation de documents « laïques », notamment les annuaires mondains, qui permettent d'appréhender d'une autre manière les franges supérieures du milieu juif et notamment les relations entretenues avec les élites aristocratiques et bourgeoises de confession chrétienne.

Les mariages célébrés à la synagogue de la rue de la Victoire

Pour la période de la Troisième République, le mariage religieux chez les juifs ne semble plus synonyme d'une « pratique » régulière. La cérémonie à la synagogue relève alors déjà beaucoup d'une convention sociale³¹. Il est vraisemblable que la majorité des juifs français se rapproche alors de la catégorie de ce que Gabriel Le Bras appelle, pour les catholiques, les « conformistes saisonniers »³². Évoquant le mariage de ses parents célébré à la Victoire au début du XX^e siècle, une interviewée³³ parle « d'une simple convention car ses parents, autant l'un que l'autre, n'étaient en aucune manière religieux ». Elle ajoute qu'aucune fête religieuse n'a jamais été célébrée dans sa famille où régnait la laïcité la plus marquée. Cette « convention » sociale évoquée par l'interviewée conduit à penser que le corpus des mariages réunit des pratiquants réguliers comme occasionnels. Pour l'historien, l'exploitation statistique des mariages religieux lui permet de circonscrire le groupe dans sa quasi-totalité, les cas de cérémonies exclusivement laïques étant probablement rares pour la période de la Troisième République.

Le choix de la synagogue de la Victoire découle de l'observation d'un processus de « coloration » sociale des diverses synagogues parisiennes à la fin du XIX^e siècle. Au début de ce siècle, le nombre insuffisant de lieux de culte entraîne une mixité sociale des fidèles. La construction, à partir des années 1870, des synagogues de la rue de la Victoire (IX^e), de la rue Buffault (IX^e), de la rue des Tournelles (IV^e), de la rue Pavée (IV^e), outre leur spécificité de rite, s'est traduite concomitamment par un marquage social de chacune d'entre elles. Michel Roblin souligne que la synagogue de la rue de la Victoire rassemble « la bourgeoisie aisée des quartiers commerçants » alors que le temple de la rue des Tournelles – construit en 1876 – est fréquenté par « l'artisanat et le prolétariat

31. Le mariage religieux à domicile, malgré l'opposition du Consistoire, ne disparaît pas complètement, mais ce type de cérémonie n'a pu être pris en compte dans notre étude, même si l'indication « à domicile » a pu être relevée dans certaines ketoubot.

32. Gabriel Le Bras, *Études de sociologie religieuse*, Tome 1, *Sociologie de la pratique religieuse dans les campagnes françaises*, Paris, PUF, 1955. Rappelons ici le découpage en quatre catégories proposé par Gabriel Le Bras pour appréhender l'inégale intensité de la pratique religieuse chez les catholiques. La première catégorie rassemble les athées d'origine, les dénominations étrangères (musulmans, bouddhistes), les chrétiens séparés (protestants, orthodoxes) et les retranchés volontaires, soit ceux qui ont « rompu avec leur affiliation primitive ». La seconde catégorie se rapporte aux « conformistes saisonniers : à chacune des quatre grandes saisons de la vie, naissance, âge de discrétion, adolescence, retour à la terre, ils se portent ou sont portés à l'Église : baptême, première communion, mariage, obsèques font le cycle des rites de passage ». La troisième catégorie, les fidèles, pratiquent d'une façon régulière. Enfin la quatrième catégorie rassemble une minorité fervente. Gabriel Le Bras, *op. cit.*, pp. 229-231.

33. Des entretiens individuels ont été réalisés à partir de 1998 auprès de descendants des familles dont il est question dans ce livre (*cf.* Sources et bibliographie).

du 4^e arrondissement»³⁴. La synagogue de la Victoire apparaît alors comme la synagogue des élites ashkénazes, même si elle accueille nombre de sépharades ainsi que des représentants des classes moyennes et populaires.

Les informations recueillies dans les actes des mariages célébrés à la synagogue de la Victoire entre 1875 et 1939 ont fait l'objet d'un traitement statistique. Les registres d'inscription des actes de mariage religieux reprennent partiellement les éléments de la ketoubah qui est « à la fois (...) l'acte de mariage lui-même et le contrat de mariage. (...) [Elle] relate l'accomplissement des formalités religieuses du mariage... [et] stipule les accords des époux relativement à leurs biens »³⁵. Ces registres d'inscription se présentent comme une succession de fiches qui indiquent la date du mariage religieux, les nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance de chacun des conjoints. Ils précisent la classe de célébration du mariage. Mais il faut les distinguer des ketoubah proprement dites, qui restent en possession des conjoints. Une consultation des actes d'état civil a permis de compléter les données absentes des registres de ketoubah (filiation, profession des conjoints et de leurs parents, identité et profession des témoins civils et depuis 1851, le cas échéant, date et nom du notaire auprès duquel le contrat a été signé). Pour la période 1875-1939, le corpus rassemble 2 939 mariages religieux célébrés à la Victoire dont 2 391 seulement ont ou être retrouvés dans les archives de l'État civil³⁶ et qui font l'objet des traitements statistiques figurant dans ce livre.

Un corpus de généalogies descendantes

Les réseaux d'alliance et les comportements démographiques ont été observés à partir d'une base de données généalogique rassemblant près de 14 000 personnes. Le périmètre des familles pour lesquelles les données ont été rassemblées a été défini à partir des personnalités mentionnées dans l'édition 1899 du *Livre d'or des Salons*. Des ouvrages généalogiques³⁷, le dépouillement d'actes de mariages civils et religieux et des échanges de données avec des cercles de généalogie³⁸ ont alimenté la base de données généalogique. Sa profondeur couvre la période 1750-1950.

Le recours aux listes de personnalités des annuaires mondains

Les listes mondaines de l'*Annuaire Ehret* (édition 1893), du *Livre d'or des Salons* (édition 1899), du *Tout-Paris* 1888 et des *Bottin Mondain* de 1914 et de

34. Michel Roblin, *op. cit.*, pp. 56-57.

35. Roger Berg, Marianne, Urbah-Bornstein, *Les Juifs devant le droit français. Législation et jurisprudence de la fin du XIX^e siècle à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 245.

36. Le nombre d'actes manquants s'élève à 548. Pour la justification technique de cette différence, se reporter à la note 71 du mémoire original de l'Habilitation à Diriger des Recherches intitulé : « Les familles de la grande bourgeoisie juive parisienne sous la III^e République : stratégies et réseaux », Université de Paris IV, 2008.

37. Cf. Bibliographie. On citera ici John Henry Richter, *The Ancestry and inter-family Relationships of a few selected Families of jewish Financiers in central and western Europe since about 1700*, University of Ann Arbor, Michigan, 1992, 52 p. et Alexander Dietz, (Editeur Isobel Mordy), *The jewish Community of Frankfurt, A genealogical study 1349-1849*, Camelford, Vanderher Publications, 1988, 655 p., (l'édition originale en allemand date de 1907).

38. Il s'agit du du Cercle de Généalogie Juive et de l'association Genami.

1939 ont fourni des renseignements complémentaires à ceux contenus dans les actes et les contrats de mariage, notamment l'adhésion aux cercles et clubs, la possession de maisons à la campagne ou en bord de mer. Dans le cas des deux premiers annuaires, la notoriété des familles rendait superflue le recours à un critère spécifique de sélection alors que le critère onomastique a été nécessaire pour le choix des familles présentes dans les éditions 1888 du *Tout-Paris* et les éditions 1914 et 1939 du *Bottin Mondain*, la population de familles juives recensées étant beaucoup plus nombreuse et pour beaucoup « anonymes ». Retenir le critère onomastique nécessite de savoir avec précision quels sont les patronymes susceptibles d'être portés par les juifs. Le décret napoléonien de 1808 stipulait que les juifs devaient faire enregistrer leurs patronymes et leurs prénoms à l'état civil : il s'agissait désormais de les obliger à porter des noms permanents³⁹. Ce décret interdisait l'usage de noms issus de l'Ancien Testament ou empruntés aux villes. L'idée sous-jacente était de faciliter la fusion des éléments juifs avec le reste de la population en évitant de les singulariser. Néanmoins, le décret laissait une porte ouverte permettant à ceux qui avaient des noms et des prénoms connus et portés depuis longtemps de les conserver. Les déclarations de nom faites en vertu de ce décret ne firent souvent qu'entériner les surnoms adoptés auparavant et conservés de génération en génération. L'exigence imposée par le souci d'assimilation a été finalement peu suivie. Ainsi, si le décret de 1808 a facilité l'intégration civique et l'insertion des juifs dans la nation par l'adoption d'un état civil normalisé, il ne les a cependant pas empêchés de continuer à se singulariser par leur nom. Le recours à l'ouvrage de Paul Lévy, *Les Noms des Israélites en France – Histoire et Dictionnaire*⁴⁰, n'empêche pas un certain aléa et une certaine marge d'erreur dans les résultats quantitatifs obtenus.

Ces trois « sources » – mariages religieux, généalogies et annuaires mondains – se sont réciproquement alimentées et ont donné lieu à des traitements de nature quantitative. Des documents complémentaires ont enrichi ces trois premiers instruments de travail : dossier de naturalisation, de Légion d'Honneur, enquêtes orales, monographies familiales et récits autobiographiques, ouvrages littéraires.

Nous emploierions indistinctement les termes grande bourgeoisie, *upper class*, *establishment*, haute société et élites, ne voulant pas entrer ici dans les discussions autour de l'emploi de ces termes.

Un dernier point doit être précisé, celui du vocabulaire utilisé pour qualifier le groupe constituant l'objet de notre étude. Pour des raisons scientifiques comme stylistiques, les termes israélites – largement employés à cette époque indifféremment par les juifs comme les non-juifs – et juifs ont été employés indistinctement. Pour ce qui est du terme juif, une orthographe sans majuscule a été retenue. En

39. Avant le décret napoléonien de 1808 les juifs possédaient un système onomastique particulier : chaque juif portait alors un « nom individuel », équivalent du prénom, donné à la naissance aux garçons comme aux filles. A ce nom individuel, les juifs ajoutaient celui de leur père en intercalant entre les deux noms le mot « ben » (fils de) ou « bat » (fille de). Ces noms individuels suivis de celui du père ne suffisant pas toujours à distinguer les individus les uns des autres, l'usage s'établit, surtout dans les communautés les plus importantes, d'attribuer des « surnoms ». Cahen et Lévy étaient fréquents de même que les noms d'origine, rappelant la provenance des individus ou de leur famille. Beaucoup de ces surnoms, portés à l'origine par un individu, finirent par se transmettre d'une génération à l'autre, devenant ainsi de véritables noms de famille.

40. Paul Lévy, *Les noms des israélites en France*, Paris, PUF, 1960, 211 p.

effet c'est par ce terme et avec cette orthographe que se désignaient à l'époque les juifs eux-mêmes qui, dans leur majorité, se considéraient comme français de confession israélite. Le J majuscule a été seulement conservé pour désigner les juifs présents en France avant l'émancipation, ainsi que les juifs étrangers (anglais, allemands...). Dans le cas des citations a été conservée l'orthographe utilisée par les différents auteurs.

PREMIÈRE PARTIE

La bourgeoisie juive parisienne :
premières biographies familiales

Les Cahiers Alberto-Benveniste

- Hélène Guillon et Antoine Emmanuel (dir.), *Constructions identitaires et Représentations des minorités*, Paris, Centre Alberto-Benveniste, 2006.
- Stéphanie Laithier et Hélène Guillon (dir.), *L'Histoire et la Presse*, Paris, Éditions Le Manuscrit, 2007.
- Stéphanie Laithier et Vincent Vilmain (dir.), *L'Histoire des minorités est-elle une histoire marginale ?*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2008.
- Eva Touboul Tardieu, *Séphardisme et Hispanité : L'Espagne à la recherche de son passé (1920-1936)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2009.
- Esther Benbassa (dir.), *Itinéraires sépharades. Complexité et diversité des identités*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2010.
- Esther Benbassa (dir.), *Les Sépharades. Histoire et culture du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011.
- Katherine E. Fleming, *Juifs de Grèce (XIX^e-XX^e siècle)*, trad. de l'américain par Bernard Frumer, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011.
- Colette Zytnicki, *Les Juifs du Maghreb. Naissance d'une historiographie coloniale*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011.
- Denis Vaugeois, *Les Premiers Juifs d'Amérique (1760-1860). L'extraordinaire histoire de la famille Hart*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2011.
- Jean-Christophe Attias (dir.), *Les Sépharades et l'Europe. De Maïmonide à Spinoza*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2012.
- Hélène Guillon, *Le Journal de Salonique. Un périodique juif dans l'Empire ottoman (1895-1911)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2013.
- Esther Benbassa (dir.), *Salonique, ville juive, ville ottomane, ville grecque*, Paris, CNRS Éditions, 2014.
- Esther Benbassa (dir.), *Les Sépharades. Histoire et culture*, nouvelle édition revue et complétée, Paris, CNRS Éditions, coll. « Biblis », 2016.

